

FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP (FIJ)

OBJECTIF

Faciliter le financement d'une entreprise chez les jeunes entrepreneurs.

CLIENTÈLE VISÉE

Les jeunes entrepreneurs de 18 à 40 ans qui exploitent une entreprise dans la MRC de Rivière-du-Loup.

PROJETS ADMISSIBLES

Projet de démarrage, d'acquisition (incluant l'achat de franchises), d'expansion ou de consolidation d'entreprise présentant des perspectives de rentabilité et de viabilité et ayant un impact positif sur l'emploi.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le promoteur doit faire une mise de fonds représentant au moins 10 % du coût du projet.
- L'entreprise doit faire une demande d'emprunt à une institution financière.

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

- Un prêt sans garantie.
- L'aide ne doit pas dépasser 15 000 \$ ou 30 % du coût du projet.

ORGANISME RESSOURCE

